

ASSEMBLEE GENERALE 2023

Discours du Président

Mesdames, Messieurs les actionnaires

C'est encore une fois un grand plaisir de vous retrouver aujourd'hui salle Pleyel.

Je tiens d'abord à remercier les 500 actionnaires qui sont présents ici dans la salle et qui ont eu le courage de venir nous rejoindre et j'espère qu'ils en seront satisfaits. Je les remercie d'être venus, car je tiens particulièrement à ce moment de dialogue actionnarial qui est aussi, encore une fois, un moment fort de la vie de l'entreprise.

Je souhaite également saluer toutes celles et tous ceux qui suivent aujourd'hui cette retransmission par Internet.

Je voudrais vous dire combien nous regrettons les conditions dans lesquelles se déroule cette Assemblée générale, la nécessité de devoir faire appel à des forces de l'ordre pour qu'elle puisse se tenir ou de devoir prendre des mesures de contrôle d'accès et des moyens de communication très stricts. Je le regrette vivement, car le respect de l'Autre, quelles que soient ses opinions, est une valeur de notre Compagnie, et je souhaite qu'elle puisse être partagée avec l'ensemble de nos parties prenantes.

Cette année encore, nous vous avons donné l'opportunité de partager vos interrogations en amont de cette Assemblée générale en mettant en place, du 5 au 19 mai, sur notre site Internet, un site pour pouvoir poser des questions. Nous allons pouvoir les utiliser éventuellement dans la séquence de questions/réponses, mais la priorité sera donnée au dialogue avec les personnes présentes dans la salle.

Je voudrais également, à cette occasion, saluer les 1,5 million d'actionnaires individuels non-salariés que nous avons pu dénombrer en Europe et aux États-Unis en 2022. Ils sont en augmentation et représentent désormais 13,6 % du capital. Ensemble, avec les salariés, c'est donc plus de 20 % du capital de TotalEnergies qui est détenu par des personnes physiques : c'est tout à fait remarquable et c'est un gage, comme vous le savez, de stabilité de notre actionnariat.

Comme il est de tradition dans notre Assemblée générale, je voudrais revenir sur l'année 2022 qui a été exceptionnelle à plusieurs égards,

notamment du point de vue géopolitique et des bouleversements entraînés par la guerre en Ukraine et leurs impacts majeurs sur le prix des énergies. Une année que je décrirai en vérité comme paradoxale, tant TotalEnergies a été au cœur des débats de notre société.

En effet, comme vous l'a montré Jean-Pierre Sbraire, l'année 2022 a été marquée sur le plan économique par une forte hausse des prix des énergies, du pétrole, au-delà de 100 dollars du baril, et surtout du gaz en Europe et du GNL, à des niveaux jamais atteints auparavant, à près de 200 dollars du baril. Ces phénomènes ont été la conséquence directe de la crise ukrainienne qui est venue amplifier une tendance haussière qui s'était déjà installée en 2021, du fait notamment de sous-investissements récurrents dans la production d'hydrocarbures, combinée à une demande en pétrole et gaz revenue à des niveaux d'avant la pandémie du Covid.

Dans cet environnement de prix exceptionnels et très volatils, votre Compagnie a démontré la pertinence de sa stratégie multi-énergies en étant la major la plus rentable, tout en étant également celle qui a le plus investi dans les énergies nouvelles. C'est le premier point sur lequel je souhaiterai m'arrêter.

Parmi les cinq majors, TotalEnergies a effectivement été la Compagnie la plus rentable en 2022, avec un retour sur capitaux employés supérieur à 28 %, démontrant la solidité financière de son modèle économique. Cette performance remarquable n'est pas le fruit du hasard : elle s'est réalisée alors même que votre Compagnie s'est engagée depuis 2020 dans une stratégie de transformation de son modèle d'affaires, car nous assumons pleinement la stratégie multi-énergies, symbolisée par notre passage de Total à TotalEnergies.

Cette stratégie repose sur un équilibre entre, d'une part, la volonté d'assumer notre part de l'approvisionnement en pétrole et en gaz – les énergies dont nous avons besoin aujourd'hui, qui nous permettent à tous de vivre –, et d'autre part, la volonté de construire un acteur fort dans le domaine de l'électricité, un acteur intégré sur toute la chaîne de valeur de la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables jusqu'à la commercialisation.

Dans le pétrole, notre stratégie consiste à répondre à une demande qui reste importante, mais aussi à nous adapter à l'anticipation d'une baisse de la demande au tournant des années 2030. En 2022, TotalEnergies a poursuivi le recentrage de son portefeuille pétrolier sur des actifs et des projets à faible coût (moins de 20 dollars du baril) et à faible intensité

d'émission de gaz à effet de serre (moins de 19 kilos de CO₂ du baril dorénavant). Cette stratégie s'est matérialisée au Brésil, avec des entrées dans des champs géants de Sépia et Atapu, dont la production a d'ailleurs immédiatement bénéficié de prix élevés, et, plus récemment, dans la concession de SARB et Umm Lulu à Abu Dhabi. Grâce à cette stratégie, TotalEnergies dispose aujourd'hui d'un portefeuille plus résilient et plus rentable.

L'ambition de TotalEnergies dans le pétrole est de maintenir sa production au cours de la décennie, avant de l'adapter à la baisse de la demande, et, pour se préparer à la baisse de la demande, notamment en Europe, de réaligner nos capacités de distribution et de raffinage sur notre production.

Je rappelle que les champs de pétrole déclinent naturellement de 3 à 4 % par an et que donc, pour maintenir cette production, il nous faut investir dans les nouveaux champs pétroliers.

Je rappelle également que la demande de pétrole au niveau mondial est en croissance et que, si ce n'est pas TotalEnergies qui répond à cette demande, d'autres le feront à notre place. Ce n'est pas TotalEnergies seule qui va décider quels sont les besoins de nos clients, même si nous pouvons agir, et nous agissons sur la demande de nos clients, par la diversification de nos offres d'énergie qui évoluent comme je vais vous l'expliquer vers des énergies moins carbonées.

Dans cette stratégie équilibrée, nous assumons également notre stratégie de croissance dans le gaz, et notamment dans le gaz naturel liquéfié, en raison du rôle positif du gaz dans la transition énergétique, pour deux raisons principales. D'abord, parce que le gaz permet d'assurer la fiabilité de la fourniture en électricité à nos clients, en compensant l'intermittence des énergies renouvelables. Ensuite, parce que le gaz se substitue au charbon dans la génération électrique de nombreux pays et qu'une centrale à gaz émet deux fois moins de CO₂ qu'une centrale au charbon.

Nous avons ainsi évalué que nos ventes de gaz naturel liquéfié, en 2022, en se substituant à du charbon ou à du fioul pour produire de l'électricité, ont contribué à éviter 70 millions de tonnes d'émissions de carbone en 2022.

En 2022, comme Marie Christine vous l'a expliqué, nous avons conforté notre position d'acteur majeur dans le gaz naturel liquéfié avec l'entrée dans deux projets au Qatar. Ces décisions vont permettre de contribuer à

la sécurité de l'approvisionnement de l'Europe en GNL dans les prochaines années, comme nous avons su le faire en 2022.

Chers actionnaires, vous noterez que dans ce domaine, TotalEnergies a, une nouvelle fois, pris ses responsabilités très rapidement. Dès le début du conflit en Ukraine, nous nous sommes mobilisés pour contribuer à la sécurité énergétique des pays de l'Union européenne. Nous l'avons fait en énonçant publiquement des principes d'action responsables selon lesquels nous gérons notre activité en relation avec la Russie.

Nous avons participé à la création de nouveaux points d'importation de gaz naturel liquéfié en Europe qui en manquait, en amenant des terminaux de regazéification flottants qui étaient positionnés dans d'autres régions du monde. Je pense ainsi au projet situé à Lubmin, en Allemagne, que nous avons inauguré au début du mois de janvier, mais aussi au projet situé dans le port du Havre qui sera mis en service à la fin du mois de septembre. Ainsi, grâce à notre position de numéro un de la regazéification en Europe, TotalEnergies a contribué significativement à la sécurité de l'approvisionnement du continent en couvrant plus de 20 % des besoins de l'Europe en GNL.

Enfin, troisième pilier de notre stratégie multi-énergies, en 2022, une nouvelle fois, notre Compagnie a été la major qui a investi le plus pour construire le modèle énergétique de demain, qui sera basé sur l'électricité, notamment à partir de capacités renouvelables et de nouvelles molécules bas carbone. Près de 4 milliards de dollars ont été investis en 2022 et ce chiffre va encore progresser en 2023 pour atteindre 5 milliards de dollars. Je confirme, contrairement à ce que certains veulent laisser entendre, que ces montants que je viens de décrire ne comprennent pas les investissements dans le gaz ou le GNL, mais uniquement dans l'électricité, notamment d'origine renouvelable, et les molécules bas carbone, biocarburant, biogaz, hydrogène, stockage de carbone.

Je tiens d'ailleurs à souligner combien nous avons accéléré les investissements dans la transition énergétique : 2 milliards en 2020, 3 milliards en 2021, 4 milliards en 2022, 5 milliards en 2023. Ces investissements représenteront un tiers de nos investissements chaque année sur le reste de la décennie, ce qui est tout à fait significatif et va nous permettre de construire un outil industriel capable de fournir un mix de produits énergétiques moins carbonés et bon marché à nos clients.

Et, pour répondre aux grincheux qui nous accusent de greenwashing, laissez-moi vous décrire concrètement ces investissements. En 2022, nous

avons acquis 50 % du cinquième développeur renouvelable américain pour 1,6 milliard de dollars. Nous avons investi dans des projets éoliens offshore pour 1,2 milliard de dollars aux États-Unis, en Écosse, à Taiwan. Nous avons investi dans des projets solaires et éoliens en France et aux États-Unis pour 700 millions de dollars, dans des projets de biofioul, biogaz, stockage de CO₂ pour 300 millions de dollars.

En 2023, nous poursuivons sur notre lancée avec l'acquisition à 100 % de notre filiale Total EREN pour près de 2 milliards de dollars, la prise de participation dans le développeur d'énergie renouvelable brésilien, Casas Dos Ventos, pour 500 millions. Nous investissons dans des projets solaires en Espagne (3 GW), en France, aux États-Unis pour 1,4 milliard de dollars, et nous accélérons nos efforts dans les biocarburants, les carburants aériens durables, le biogaz, l'hydrogène, pour 800 millions.

Ainsi, sur les 10 milliards d'investissements que nous faisons dans de nouvelles capacités d'énergie, plus de la moitié est consacrée aux nouvelles énergies pour construire l'énergie décarbonée de demain, le reste, un peu moins de la moitié, aux hydrocarbures pour continuer à assurer l'énergie dans nos sociétés ont besoin, et notamment les populations des pays émergents qui aspirent à un meilleur niveau de vie.

Chers actionnaires, comme vous pouvez le constater, votre Compagnie s'est engagée depuis 2020 dans une stratégie ambitieuse de transformation équilibrée, conciliant croissance rentable et développement durable, afin de répondre aux défis de fournir plus d'énergie à une population toujours plus nombreuse, tout en émettant moins d'émissions.

Car votre Compagnie s'est aussi fixée comme objectif de réduire ces émissions, avec l'ambition d'atteindre la neutralité carbone à horizon 2050 ensemble, avec la société, et ainsi de participer activement à la transition énergétique. C'est le deuxième point que je souhaite aborder maintenant dans cette présentation.

Au-delà de très bons résultats financiers qui vous ont été présentés, nous sommes en effet aussi fiers des avancées concrètes réalisées en termes de transition énergétique et de réduction des émissions. La poursuite de nos progrès en 2022, en ligne avec les objectifs à horizon 2030, démontre, année après année, notre engagement résolu dans la transformation de votre Compagnie sur la voie de son ambition 2050.

Si nous avons accéléré sur le niveau d'investissements dans les énergies bas carbone, comme je viens de vous le dire, nous avons également proposé à l'occasion de cette Assemblée générale, de renforcer nos objectifs de réduction d'émissions.

Pour les émissions liées à nos installations opérées, celles qu'on appelle le scope 1 et 2 qui sont donc les émissions directement liées à nos activités industrielles, la baisse des émissions sur nos opérations pétrolières et gazières a été de près de 30 % entre 2015 et 2022. C'est donc l'ensemble des équipes qui sont mobilisées, avec des réels résultats.

Par ailleurs, comme vous le savez, nous avons commencé à constituer un parc de centrales à gaz pour produire l'électricité dans le cadre de cette stratégie électricité qui ont, elles, à l'inverse, émis 7 millions de tonnes de carbone, à un niveau très élevé en 2022 parce qu'elles sont en Europe et que nous avons contribué, dans le contexte de crise, à fournir l'électricité pour pouvoir compenser les diverses déficiences. La réduction a donc été globalement, au niveau de la Compagnie, de 13 % en 2022 par rapport à 2015.

En mars 2023, votre Conseil a décidé de renforcer nos objectifs de baisse de ces émissions dites de scope 1 et 2, avec un objectif en valeur absolue de moins de 38 millions de tonnes dès 2025, contre 40 précédemment. Cela va être rendu possible grâce à la mobilisation de l'ensemble de nos équipes sur un programme d'un milliard de dollars sur les deux prochaines années (2023 et 2024) d'efficacité énergétique dédiée à l'ensemble de nos sites. Ce programme a un retour d'investissement sur quatre ans et est bien sûr clairement en ligne avec notre volonté d'être un producteur d'énergie à faible coût et à faible émission.

La réduction des émissions de méthane est également primordiale pour une Compagnie comme la nôtre qui appuie notamment sa croissance de production d'énergie sur le gaz naturel, qui représentera, en 2030, la moitié de nos ventes. Bien sûr, dans ce contexte, nous devons être exemplaires sur ce sujet des émissions de méthane qui a été identifié comme un enjeu majeur lors des récentes COP de Glasgow et celle de Charm El-Cheikh.

C'est pourquoi, dans le rapport « Sustainability & Climate 2023 » que vous soumet le Conseil d'administration aujourd'hui, nous avons confirmé notre ambition de tendre vers le zéro méthane. Concrètement, nous nous sommes fixés des objectifs de réduction de ces émissions de méthane de 50 % en 2025, par rapport à 2020, et 80 % en 2030.

Nous sommes sur la bonne voie pour atteindre ces objectifs grâce notamment, et je tiens à le souligner, au développement par nos équipes de recherche d'une technologie de mesure et de détection des émissions de méthane considérée à l'heure actuelle comme la plus précise au monde. Elle vient d'ailleurs d'être reconnue par l'Union européenne et le gouvernement américain dans le cadre d'un partenariat avec l'université du Colorado pour mettre au point des méthodologies de mesure qui soient qualifiées au niveau mondial. Cette technologie est installée sur les drones que vous avez vus tout à l'heure, dans le film d'introduction, et est actuellement déployée sur l'ensemble de nos sites. Nous en faisons également bénéficier nos partenaires sur les sites que nous n'opérons pas.

Si la gestion de ce scope 1 et 2 et de ces émissions de méthane est bien sûr de notre responsabilité directe, car nous pouvons agir sur elles, nous sommes également engagés à contribuer à la baisse des émissions de nos clients.

Cette année, nous avons d'ailleurs proposé, encore une fois dans ce rapport, de renforcer la baisse de l'intensité carbone du mix énergétique que nous vendons à nos clients puisque nous proposons d'atteindre moins 25 % en 2030 par rapport à 2015, et moins 15 % dès 2025. C'est un indicateur clé qui mesure en fait la transformation de la Compagnie : nous avons déjà d'ailleurs réduit cette intensité carbone de 12 % depuis 2015, ce qui nous place clairement comme le leader parmi nos pairs dans la décarbonation de notre mix énergétique.

Cette trajectoire de décarbonation est ambitieuse, elle constitue une contribution très directe aux objectifs de l'Accord de Paris de maintenir l'augmentation de température moyenne bien en dessous de deux degrés par rapport aux niveaux préindustriels.

Vous trouverez dans le rapport « Sustainability and Climate » les éléments qui permettent d'évaluer l'alignement de ces objectifs de réduction de nos émissions de scope 1 et 2 avec le scénario dit Net Zéro de l'Agence Internationale de l'Energie ainsi que les éléments qui permettent d'évaluer l'alignement de l'objectif de baisse de l'intensité carbone des produits vendus à nos clients avec le scénario dit APS à 1,7 ° C de la même AIE.

Dans ce contexte, il me semble maintenant pertinent d'aborder la question plus générale du scope 3 qui fait l'objet d'une résolution proposée par un groupe d'actionnaires. Cette résolution invite le Conseil d'administration à aligner ses objectifs de réduction existants pour 2030,

couvrant les émissions de gaz à effet de serre de l'utilisation de ces produits énergétiques, ou scope 3 pour les émissions indirectes, avec l'Accord de Paris sur le climat.

Elle implique donc que les émissions de scope 3 pourraient, en tant que telles, être alignées avec l'Accord de Paris, par la seule volonté de l'entreprise TotalEnergies et que la stratégie arrêtée par la société serait insuffisante à cet égard.

Chers actionnaires, je tiens à vous le dire en toute franchise : cette résolution n'apporte pas de réponse crédible aux enjeux du changement climatique et est contraire aux intérêts de l'entreprise et de ses actionnaires.

D'abord, il convient de rappeler à tous que le scope 3 est la somme de ce qu'on appelle les scope 1 d'autres acteurs économiques qui prennent les décisions d'utiliser l'énergie pour leurs propres activités et fixent donc leurs besoins.

Pour vous donner un exemple concret, lorsque nous vendons du kérosène pour le transport aérien, les émissions associées à l'usage de ce kérosène sont d'abord dans le scope 1 de la compagnie aérienne qui décide combien elle va transporter de passagers avec ses avions, mais les mêmes émissions vont également entrer dans le scope 3 du constructeur du moteur d'avion, du constructeur de l'avion, de l'aéroport et de TotalEnergies qui a fourni le kérosène. En ce sens, les scope 3 ne s'ajoutent pas ; ils sont redondants. Seuls les scope 1 peuvent s'ajouter et permettent de rendre compte des actions menées sur les émissions de gaz à effet de serre par chacun des acteurs qui sont responsables des émissions. Car, en fait, toute cette affaire est une question de chaîne et de coopération entre tous les acteurs.

Adopter cette résolution conduirait à rendre la compagnie TotalEnergies seule responsable de ces émissions, mais nous n'intervenons pas dans la chaîne de production ou de vente de biens et d'équipements consommateurs d'énergie ou nécessitant de l'énergie pour leur fabrication. Nous ne fabriquons pas des avions, ni les automobiles, ni du ciment, ni de l'acier. Nous pouvons donc pas être tenus pour responsables de la réduction des émissions liées à l'usage des produits utilisés par ces clients. Bien sûr, il ne faut pas se tromper sur ces propos, c'est de notre devoir d'acteur industriel responsable d'agir, et nous agissons, pour contribuer à la transformation de la demande d'énergie de nos clients et ainsi à les aider à réduire leurs scope 1 et 2. Nous faisons, comme je vous l'ai dit, évoluer

notre offre pour offrir une palette plus large de produits énergétiques, y compris décarbonés, par exemple, dans l'exemple du secteur aérien, des carburants aériens durables. Nous accompagnons également nos clients dans leur plan de décarbonation avec le développement du stockage de CO₂ pour les cimentiers, mais ce sont bien les actions concertées de tous les acteurs de la chaîne qui peuvent avoir un impact concret sur les émissions mondiales de gaz à effet de serre et faire évoluer les modes de consommation en énergie, ce que j'appelle de mes vœux.

Demander à une entreprise comme TotalEnergies de baisser seule drastiquement son scope 3 monde en valeur absolue comme le propose la résolution, sans que nos clients aient eux-mêmes des objectifs de réduction de leur scope 1 et que la structure globale de la demande en énergie évolue, est en réalité inefficace pour faire baisser les émissions au niveau mondial. Au contraire, cela conduirait uniquement à diriger cette demande en énergie vers d'autres fournisseurs, notamment les compagnies pétrolières d'Etats dont les plans de transition, lorsqu'ils existent, peuvent ne pas être aussi ambitieux que ceux d'acteurs comme TotalEnergies.

Votre Conseil d'administration considère donc que cette résolution, proposée par ce groupe d'investisseurs, est contraire aux intérêts de la société et de ses actionnaires. Elle implique une stratégie de décroissance qui contraindrait TotalEnergies à céder des actifs à d'autres acteurs. Encore une fois, ces actifs continueraient à être efficaces et à produire des énergies et donc des émissions. Ceci serait en même temps un frein à la mise en œuvre de notre ambition, laquelle suppose une capacité d'investissement importante et la poursuite de création de valeur, dans l'intérêt de nos actionnaires, pour pouvoir mener à bien notre transition énergétique, car ce qui est bénéfique pour le climat, c'est de construire le nouveau système énergétique dont le monde a besoin et nous nous y attelons résolument.

Vous le voyez, le climat est au cœur de nos préoccupations. Nous sommes convaincus de la crédibilité de notre plan transition. C'est pourquoi, comme nous étions engagés, nous vous soumettons aujourd'hui pour la troisième année consécutive, les progrès réalisés à un vote consultatif. Une très large majorité nos actionnaires s'est prononcée en faveur de notre plan l'an dernier. Cette année, nous avons non seulement montré que nous pouvions tenir nos engagements, sans transiger sur nos objectifs de rendement pour nos actionnaires, mais nous avons également renforcé ces objectifs en vue d'accélérer notre transition.

Nous espérons donc que vous nous renouvelerez votre confiance en votant pour la résolution 14 et contre la résolution A.

Enfin, pour la dernière partie de mon propos, être une entreprise responsable, c'est aussi créer de la valeur et partager cette valeur. Le partage, le juste partage de la valeur pratiquée par notre Compagnie, c'est cela que je veux vous exposer maintenant.

Nous créons de la valeur dans près de 130 pays où nous sommes présents et il est de notre responsabilité sociale de la partager en prenant soin de nos parties prenantes sans qui nous ne pourrions pas développer nos activités. Il est par ailleurs très important à nos yeux d'être pleinement transparents sur la manière dont cette valeur est redistribuée à nos employés en premier lieu, à nos clients, aux États et à vous bien sûr, Mesdames et Messieurs nos actionnaires.

En 2022, votre Compagnie a généré un chiffre historiquement élevé de 75 milliards de dollars de valeur ajoutée. Certains ont parlé de superprofits et de la nécessité de les taxer. Je ne sais pas ce que signifie « superprofits ». Ce que je sais par contre, c'est que nous avons réalisé des profits plus élevés parce que les prix de l'énergie étaient plus élevés et surtout, comme Jean-Pierre Sbraire vous l'a dit, parce que notre point mort est bas.

Ces bénéfices sont d'abord, et je tiens à insister sur cela, le fruit du travail des 100 000 salariés de votre Compagnie. C'est également le fruit des stratégies payantes que TotalEnergies a mises en œuvre, comme celle, par exemple, d'avoir parié à grande échelle sur le gaz naturel liquéfié il y a quelques années. Nous sommes fiers de ces réalisations qui ont permis de réaliser ces résultats historiques en 2022 et qui se poursuivent en 2023.

Concernant la taxation des profits qui a été au centre de nombreux débats dans notre pays, je tiens juste à rappeler la réalité de la situation de votre Compagnie. En 2022, sur les 75 milliards de dollars, TotalEnergies a payé 33 milliards de dollars d'impôts et de taxes à la production au niveau mondial. Nous sommes passés de 16 milliards en 2021 à 33 milliards en 2022, soit plus du double, et notre taux d'imposition apparent est supérieur à plus de 50 %. Ce n'est pas rien. Mais nous payons effectivement ces impôts dans les pays où nous faisons des bénéfices, c'est-à-dire, pour l'essentiel, ceux où nous produisons de l'énergie.

Ensuite, bien sûr, le partage de la valeur, et c'est évidemment fondamental à nos yeux, il est avec nos premières parties prenantes que sont nos collaborateurs, nos salariés. En 2022, nous avons pris plusieurs mesures, avec le versement notamment d'un bonus exceptionnel à

l'ensemble de nos salariés dans le monde d'un mois de rémunération. En France, les salariés du socle social commun, soit environ 14 000 collaborateurs, ont bénéficié d'une augmentation salariale de 7,5 % pour tenir compte de l'inflation, mesure complétée par une augmentation de 15 % des budgets des bonus des ouvriers et agents de maîtrise et des parts variables des cadres, pour refléter les résultats exceptionnels. L'augmentation des rémunérations des collaborateurs du socle social commun en France a été en moyenne de 10 %. À cela s'ajoute, pour les salariés français, l'intéressement-participation qui s'est élevé à près de 9 000 euros en moyenne, avec un plancher à 7 000 euros.

Enfin, nous sommes, comme je l'ai dit en introduction, très attachés au développement de l'actionnariat salarié : il est, à mes yeux, au cœur de la politique de partage de la valeur, car il représente le moyen d'associer les salariés à la performance économique de l'entreprise, de renforcer leur sentiment d'appartenance et surtout d'aligner leurs intérêts avec les vôtres, actionnaires de la Compagnie.

La décision, prise en 2015 par votre Conseil, de mener chaque année, contre tous les deux à trois ans précédemment, une augmentation de capital avec décote réservée aux salariés, en témoigne, tout comme l'augmentation continue du périmètre d'attribution des actions de performance qui concerne désormais plus de 11 000 salariés non dirigeants à travers le monde. Cette année d'ailleurs, les salariés de TotalEnergies ont confirmé leur attachement à la Compagnie en souscrivant largement à l'opération d'augmentation du capital qui leur était réservée. 46 % des salariés y ont souscrit, soit une hausse de participation de cinq points, pour un montant global d'investissement de leur épargne dans notre entreprise de 350 millions d'euros, soit 7 000 euros en moyenne pour chacun d'eux.

Cette hausse est d'ailleurs le résultat, je tiens à le souligner, du dialogue social au sein de l'entreprise puisque nous avons accédé à la demande des organisations représentatives, que les salariés puissent utiliser, à compter de 2023, leur intéressement-participation pour le réinvestir dans l'entreprise, au travers de l'achat d'actions. En tant que Président-Directeur général, je suis très fier de ce résultat et cela me conforte dans ma conviction que les salariés soutiennent pleinement la stratégie de transformation de TotalEnergies vers une compagnie multi-énergies.

Je salue d'ailleurs la récente publication de la Fédération Européenne de l'Actionnariat Salarié qui classe TotalEnergies au deuxième rang des entreprises européennes pour la taille de son actionnariat salarié sur la

base du montant de capital détenu par les employés. En effet, les salariés détiennent plus de 7 % du capital de la Compagnie, ce qui représente plus de 10 milliards d'euros et ils ont reçu, à ce titre, en 2022, 700 millions d'euros de dividendes.

Je voudrais enfin également saluer, à cette occasion, la responsabilité et la qualité du dialogue social qui nous permet aujourd'hui de vous présenter une résolution qui supprime les droits de vote double, avec le soutien de nos salariés actionnaires, car, en fait, ce droit de vote double, qui bénéficie aux actions inscrites au nominatif depuis plus de deux ans, bénéficie essentiellement aujourd'hui à nos salariés. Dans le cadre d'un accord ambitieux qui vise à porter l'actionnariat salarié à 10 % de notre capital, nous nous sommes accordés sur des conditions qui vont permettre de favoriser encore plus en 2024 et les années suivantes, l'accession à l'actionnariat par nos salariés.

Troisième élément du partage de la valeur, nos clients. Le contexte de crise de prix de l'énergie a mis ce sujet en haut de la pile. En 2022, les prix se sont envolés à des niveaux très élevés et le restent encore aujourd'hui. Ceci a des impacts significatifs, nous en sommes conscients, sur le pouvoir d'achat de nos clients, car l'énergie est un bien essentiel. Nous avons mené plusieurs opérations, notamment en France, pour contribuer à limiter l'augmentation du coût des énergies dans la vie quotidienne de nos clients.

Dans nos stations-services, tout d'abord, pour faire face à la hausse des prix du carburant, nous avons effectué des remises très tôt, dès le début du mois de février 2022, dans les stations rurales, sur l'autoroute puis à travers des rabais à la pompe. L'ensemble de ces opérations représente une contribution de plus de 500 millions d'euros à nos clients en France. Nous sommes aussi engagés début 2023 pour lutter contre la hausse des prix du carburant en garantissant que le prix des carburants diesel et essence ne dépasse pas les 1,99 euro par litre dans l'ensemble de nos 3 400 stations-services en France.

Nous avons également été aux côtés de nos clients, électricité et gaz qui sont en hausse, en aidant notamment les petites et moyennes entreprises de notre pays, les restaurateurs, les boulangers, à faire face à la hausse du coût de l'énergie, en leur accordant des remises et en lissant leurs charges quand cela était nécessaire.

Enfin, nous avons aussi, en parallèle à ces mesures voulu encourager, et c'est important, à l'occasion de cette crise, la sobriété énergétique. Ainsi, au cours de l'hiver 2022/2023, nous avons mis en place ce que nous avons

appelé le « Bonus consommation » pour récompenser nos clients particuliers et petits professionnels qui économiseraient durant l'hiver au moins 5 % de leur consommation d'électricité par rapport à l'hiver précédent. Cet appel a été entendu et nous nous en réjouissons. Durant l'hiver 2022/2023, plus de 50 % de nos clients qui étaient éligibles à ce Bonus conso ont effectivement réduit leur consommation et ils ont économisé en moyenne 15 % d'électricité par rapport à l'hiver précédent. Nous sommes donc heureux de leur remettre en moyenne un chèque de 90 euros, pour un coût pour nous de 100 milliards d'euros globalement, dans le cadre d'une initiative vertueuse qui, en plus de faire baisser les factures, a permis d'économiser l'équivalent de la consommation mensuelle de 900 000 habitants et les émissions correspondantes.

Enfin, le dernier volet du partage de la valeur, je ne vais évidemment pas vous oublier, vous concerne vous, Mesdames et Messieurs les actionnaires, puisqu'en 2022, le retour à nos actionnaires a représenté 37 % du cash-flow de votre Compagnie, soit 17 milliards de dollars.

Vous le savez, nous nous attachons à créer de la valeur durable afin d'assurer la rentabilité et la pérennité de vos investissements au sein de notre Compagnie. Sur les 10 dernières années, le taux de rendement annuel de votre action s'établit à 10,4 % en considérant, d'une part, les dividendes qui vous ont été versés, d'autre part, l'évolution du cours. Je vous rappelle que les dividendes n'ont jamais été baissés depuis 1982, soit plus de 40 ans maintenant. Même lorsque votre Compagnie a traversé des crises comme celle liée au Covid. C'est un acte très fort de la part de votre Conseil de confiance dans l'entreprise.

Dans cette période de transformation, il est en effet essentiel à nos yeux de conserver, voire même de renforcer, la confiance de nos actionnaires. Avec un point mort ancré sous les 25 dollars du baril, comme Jean-Pierre Sbraire vous l'a montré, TotalEnergies est aujourd'hui beaucoup plus profitable qu'il y a 10 ans. A prix du baril et du gaz équivalents, votre Compagnie a généré 15 milliards de cash-flows supplémentaires. Nous affichons donc un taux d'endettement en forte baisse à 7 %, ce qui nous permet d'accélérer notre stratégie de transformation et d'offrir une politique attractive de retour à l'actionnaire.

C'est dans ce contexte qu'en septembre dernier, votre Conseil a décidé que dorénavant nous allouerions entre 35 et 40 % en moyenne du cash-flow, à travers les cycles, au retour à l'actionnaire. Car votre Conseil est confiant dans la capacité de votre Compagnie à assurer une croissance

rentable et durable et souhaite partager avec nos actionnaires ces résultats.

Pour l'année 2022, cela se traduit concrètement par un dividende ordinaire en hausse de 6,5 %, ainsi qu'un dividende exceptionnel d'un euro par action versé en décembre, qui sont soumis aujourd'hui à votre approbation. Nous avons également mis en œuvre un programme de rachat d'actions de 7 milliards de dollars, car nous considérons que l'action de TotalEnergies, en la comparant à celle de ses concurrents américains, a de la marge de manœuvre et que l'investissement dans votre Compagnie contribuera, nous l'espérons, à rejoindre les mêmes niveaux de multiples que nos concurrents américains. Au-delà de l'impact sur le dividende, ces rachats d'actions permettent aussi de faire des augmentations de capital, de distribuer des actions de performance à nos collaborateurs, de créer des conditions afin de faciliter certaines acquisitions payées en partie par des actions de TotalEnergies, comme nous l'avons fait pour le rachat de Maersk Oil en 2017.

Conforté par les résultats de l'entreprise, votre Conseil d'administration a récemment confirmé l'augmentation de 7,25 % des acomptes sur dividende au titre de l'exercice 2023, ainsi que la poursuite du programme de rachat d'actions pour 4 milliards de dollars au cours de ce premier semestre 2023.

En conclusion, je voudrais vous dire, Mesdames et Messieurs les actionnaires, que TotalEnergies prouve chaque jour qu'il est possible d'être une compagnie rentable, même la plus rentable, tout en se transformant, en baissant nos émissions, en investissant massivement dans les énergies de demain et en partageant la valeur avec l'ensemble de nos parties prenantes, que ce soient nos salariés, nos clients, nos États hôtes et nos actionnaires. De la même façon que nous sommes armés pour faire face aux défis du monde – les incertitudes macroéconomiques (taux d'intérêt et inflation), les incertitudes géopolitiques, la montée de l'intelligence artificielle –, nous sommes aussi armés pour répondre aux injonctions contradictoires sur énergie et climat, car nous avons la ferme conviction que notre transformation est basée sur une stratégie équilibrée, que nous assumons et que nous revendiquons : plus énergies, moins d'émissions pour le bénéfice de tous, de nos salariés, de nos clients et pour vous, chers actionnaires.

Je suis fier d'être le Président-directeur général d'une Compagnie qui s'est engagée résolument pour être un acteur positif de la transition

énergétique. Je suis fier de l'engagement des collaborateurs de TotalEnergies sans lesquels rien ne serait possible et qui démontrent chaque jour leur volonté que notre stratégie soit couronnée de succès. Je suis fier de nos actionnaires qui nous font confiance depuis de longues années et nous accompagnent dans cette transformation.

Je vous remercie de votre confiance et de votre fidélité.